L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 85, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 8 JANVIER 1850.

Nos ateliers seront fermés aujourd'hui à cause de l'anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans. L'Abeille ne paraîtra qu'après demain, jeudi.

NOUVELLES DU CAMBRIA.

Le *Cambria* est arrivé à Halifax le 23 décembre et des dépêches télégraphiques ont été immédiatement transmises aux journaux de New-York. Nous allons leur emprunter tout ce qu'elles renferment d'important.

ANGLETERRE.—La reine douairière d'Angleterre est morte le 2 décembre à l'âge de 58 ans. Elle a été inhumée le 13 dans la chapelle de St. George.

Une autre expédition se prépare en Angleterre pour aller à la découverte de Sir John Franklin.

On croit que le parlement se réunira vers le milieu de janvier.

INDE.—Des nouvelles de Calcutta reçues aux Indes annoncent que la plus grande tranquillité règne dans l'Inde. Tous les chefs de la dernière insurrection sont au pouvoir des Anglais.

FRANCE.—Le 3 décembre, l'Assemblée législative a rejeté à une forte majorité la proposition de ne plus afficher au pilori les noms des accusés politiques condamnés par contumace.

L'anniversaire de la bataille d'Austerlitz a été célébré par une grand'messe à la chapelle des Invalides.

Quatre cents des insurgés de juin, graciés par le président, sont arrivés à Paris le 4 décembre.

Les élections pour remplir les vacances survenues à l'Assemblée législative ont été ajournées au 25 janvier.

Le contingent demandé par le ministre de la guerre a été voté par l'assemblée après une longue discussion.

Le gouvernement a saisi un pamphlet de Ledru-Rollin, dans lequel celui-ci cherche à se justifier du rôle qu'il a joué au mois de juin dernier. Les imprimeurs ont été arrêtés.

Un socialiste nommé Seguin a été condamné à quatre mois de prison pour avoir dit le 12 juin dernier qu'il *mangerait la tête du président*.

L'ordre a été transmis à Rome d'embarquer une partie des forces françaises.

Le gouvernement prend des mesures pour améliorer la condition des esclaves émancipés des colonies.

Un droit de timbre de quatre centimes sera prochainement établi sur les journaux.

Le président de la République a recommandé d'établir des banques d'assistance mutuelle pour le bénéfice des classes ouvrières. Ces institutions seraient placées sous le contrôle de l'Etat.

Une proposition tendant à décréter l'abolition de la peine de mort a été rejetée par l'assemblée.

Le 10 décembre, M. Dupin a donné une grande fête à laquelle assistaient le président de la République et tout le corps diplomatique.

M. Robert Stephenson, l'ingénieur anglais, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

La Cour Martiale de Lyon a condamné trois des accusés qui ont comparu devant elle, à cinq ans d'emprisonnement, un à trois ans et de x à deux ans.

Le procureur-général a fait saisir deux journaux rouges.

Le 11 décembre, on lisait à la Bourse de Paris le *Lion Tamer*, six heures seulement après son apparition à Londres.

On croit que l'impôt sur les boissons sera décrété.

ITALIE.—Le pape n'est pas encore à Rome. Les lettres et correspondances de Naples n'apprennent rien sur les intentions de Sa Sainteté. On attend la forteresse de Gaëte. Des lettres supposées ont été envoyées à la frontière des Etats pontifaux et des arrestations continuaient.

ESPAGNE.—Le gouvernement a annoncé que les traites tirées par le général Cordova pour le paiement de l'armée espagnole ont été protestées, le trésor national se trouvant à sec.

BELGIQUE.—Le gouvernement belge se propose d'augmenter les droits sur les céréales de 5 à 10 francs par mille kilogrammes.

RUSSIE ET TURQUIE.—Les avis de Constantinople vont jusqu'au 25 novembre. La question de l'extradition n'est pas encore réglée. L'empereur de Russie exige toujours que les réfugiés polonais et hongrois soient bannis du territoire turc, et la Porte ne paraît pas vouloir se soumettre à cette exigence. La Turquie se prépare à la guerre et la Russie de son côté augmente sa flotte. Si la guerre doit éclater entre les deux puissances, ce qui est encore improbable, les hostilités commenceront au printemps prochain.

AUTRICHE.—L'état de siége qui pèse sur Vienne a dû être levé le 1er janvier. L'ordre a été donné à l'armée d'observation de s'approcher le plus possible des frontières de Saxe.

Une crise ministérielle se prépare à Vienne.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.—Nous reprenons aujourd'hui la suite des *Mémoires d'un Médecin* et nous n'en interrompre ns plus la publication si ce n'est pour donner place de temps en temps aux nouvelles d'Europe.

LA CREVASSE DU BONNET CARRÉ.—Nous tenons de M. Communy, arrivé hier soir de la crevasse, que l'ouverture est d'environ onze cents pieds et la profondeur de cinq à six pieds. L'eau s'y précipite avec une grande impétuosité. Les habitations qui se trouvent à un ou deux milles de là sont couvertes d'une nappe d'eau s'étendant à douze arpens du fleuve. Parmi les habitans dont les terres sont actuellement inondées, on cite MM. Oxley, Labranche, Perseau, Bouligny, Roman, Armaud, Garcia, Humphrey et deux autres. Plusieurs habitans s'occupent à faire des levées pour se garantir de l'inondation; d'autres vont faire mouvoir des machines de desséchement. M. Communy a déjà envoyé trois de ces machines et a reçu ordre d'en expédier d'autres.

L'eau de la crevasse se jette dans le lac Pontchartrain, et tout porte à croire qu'elle ne s'étendra pas jusqu'à la Nouvelle-Orléans, à moins d'un fort vent d'Est qui refoulerait les eaux par les canaux du coteau de la Métairie; toutefois nous aurons la protection de la levée qu'en gent en ce moment MM. Surgi et Dunbar.

COMITE DE PROTECTION.—Le comité chargé de veiller à la protection de la Nile-Orléans, menacée depuis quelques temps par la crue extraordinaire du Mississipi, s'est réuni hier dans la salle du Conseil de la 1re Municipalité. MM. Montgomery, Sink, Fabre, Dupré, Duncan, Lanata et Clark étaient présens.

M. Montanye annonce au comité que le Conseil de la 2e Municipalité a autorisé M. Dunbar, ingénieur, à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre la ville à l'abri de l'inondation. Les travaux que dirige M. Dunbar seront terminés d'ici à quelques jours si le temps le permet.

M. Clark présente une résolution approuvant l'initiative du Conseil de la 2e Municipalité. Le comité l'adopte à l'unanimité.

On lit une lettre de M. Surgi dans laquelle le voyer de la 1re Municipalité indique l'état des travaux entrepris pour mettre la ville à l'abri de l'inondation et signale les levées de Carrollton comme les seules qui puissent inspirer quelque crainte.

Le comité partage l'avis du voyer et déclare que les eaux de la crevasse de Bonnet-Carré ne peuvent pas s'étendre jusqu'à la Nile-Orléans; elles se déverseront dans le lac, comme en 1816 et 1844.

FLEURS D'ORANGER.—C'est le titre d'une série de valses charmantes que vient de composer M. Gustave Collignon et qui sont dédiées à Mlle Amélie Malvenbergir. Le nom de l'auteur est à lui seul une recommandation. M. Collignon est un compositeur de talent, et les valses qui paraissent aujourd'hui ne sont pas son début. L'auteur a publié à Paris des œuvres remarquables à plus d'un titre.

Les *Fleurs d'Oranger* sont en vente chez les principaux marchands de musique.

LE FLEUVE.—Le fleuve, où l'Echo de la Fosse-to-Coupée, continue à baisser régulièrement. L'eau a pourtant atteint le niveau des berges. Nous commençons à craindre, malheureusement pour nos champs, que l'inondation ne prenne toute l'ampleur.

NOUVELLES DU TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 3 courant.

Le gouverneur Bell a transmis son message à la législature le 26 décembre. Ce document, qui d'ailleurs ne manque pas d'importance, est plus long que le manifeste du président Taylor. M. Bell entre en matière après les félicitations d'usage; il déclare que son prédécesseur lui a aplani les voies et qu'il n'a plus qu'à suivre les errements que ce dernier lui a tracés.

Une bonne partie du message est consacrée à la discussion du droit de propriété que possède le Texas sur une portion du territoire du Nouveau-Mexique. On voudrait, dit le gouverneur, nous enlever ce territoire : ce serait de la part du gouvernement général une flagrante usurpation; notre devoir est d'y resister et de défendre nos droits menacés. Il importe donc d'envoyer des forces militaires à Santa-Fe afin d'y faire respecter l'autorité du Texas. Il convient tout également d'envoyer un commissaire à Washington pour faire valoir auprès du gouvernement les droits du Texas.

Cette partie de l'Etat qui est située sur le Rio Grande et qui comprend le Paso del Norte tirait que le territoire voisin doit être organisé et placée sous la direction de l'Etat.

Il y a une dette qu'il faut éteindre. En vendant les terres publiques on se procurera des moyens suffisans pour payer les créanciers de l'Etat. On pourrait vendre au gouvernement général le territoire situé au Nord du 36e degré de latitude, mais sans toutefois aliéner la souveraineté de l'Etat sur cette partie du domaine public.

Le gouverneur engage la législature à lui donner l'autorisation de concéder une partie des terres publiques pour favoriser la construction d'un chemin de fer de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique. Il appelle aussi l'attention des Chambres sur la situation exposée des frontières et rappelle au gouvernement général de ne pas y envoyer des forces suffisantes pour les protéger contre les incursions des Indiens. Que le Texas se défende lui-même si les autorités militaires de Washington ne prennent pas des mesures plus énergiques.

M. Bell recommande d'instituer des tribunaux pour examiner les titres de terre basés sur les concessions espagnoles et mexicaines.

Le reste du message n'offre rien d'important. Il y est question des écoles publiques, d'amendemens à la loi de revenu, des réclamations des officiers de l'ancienne marine du Texas, etc. M. Bell termine, comme tous ses collègues du Sud, par une énergique protestation contre l'intervention du Nord dans les affaires des Etats à esclaves.

WASHINGTON.—Nous lisons dans la correspondance du *Journal of Commerce* de New-York que le speaker a déjà préparé la liste des comités et que le Sud y a la part du lion. Si l'influence des Etats à esclaves prédomine dans les comités, nous n'avons rien à craindre, car elle prévaut aussi dans les conseils de l'exécutif.

INCENDIE.—La maison de M. Fenner, au Bayou Grosse-Tête, a été détruite par les flammes jeudi dernier.

EMPOISONNEMENT.—Plusieurs Irlandais sont morts subitement ces jours derniers dans la paroisse Iberville. On pensait d'abord qu'ils avaient succombé au choléra, mais en examinant un baril de whiskey où ils avaient l'habitude de puiser copieusement on y a trouvé une forte quantité de couperose. Ils ont donc été empoisonnés.

THEATRE D'ORLEANS.

UN JOUR DE TOUTE AUTRE CHOSE.

Nous étions allés au théâtre pour voir la Reine de Chypre, cette longue et ennuyeuse pièce que vous savez, lecteur, notre détestée a été jouée à Paris, mais avons vu, au premier acte, une danse habillée en aragonaise, puis au second un vaudeville parodie du nouveau-né, qui m'était jusqu'à présent inconnu, et dont les personnages sont tout ce qu'il peut avoir de plus vrai, bien que les pièces dont ceux-ci sont nous en soient inconnues, ils mangent, ils boivent, ils dorment, ils ronflent, ils ronflent, ils ronflent